

Avenue Edouard Herriot
13210 Saint Rémy de Provence

FORMALITES DE RE-INSCRIPTION - RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

CLASSE de Terminale Bac Pro SAPAT SERVICES AUX PERSONNES et ANIMATION DU TERRITOIRE

NOM de l'Élève (en majuscule) : _____ Sexe : féminin masculin
Prénoms (tous les prénoms inscrits sur la carte d'identité) : _____
Date de naissance : ___ / ___ / _____ à _____ Dép. : ___ Pays : _____
Nationalité : _____ N° de PORTABLE de l'élève **obligatoire** : _____
Email de l'élève **obligatoire** _____

Régime souhaité : Interne Externe Demi Pensionnaire
Situation familiale du ou des parents de l'élève

Célibataire Marié(e) Vie maritale Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(s)

RESPONSABLE LÉGAL 1 : RESPONSABLE FINANCIER (inscrit sur l'engagement de paiement)

Lien de responsabilité : Père Mère Tuteur Autre : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
N° tél. domicile : _____ N° portable : _____
Email : _____
Profession : _____ N° tél travail : _____

RESPONSABLE LEGAL 2 :

Lien de responsabilité : Père Mère Tuteur Autre : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
N° tél. domicile : _____ N° portable : _____
Email : _____
Profession : _____ N° tél travail : _____

Nom, Prénom, lien de parenté et n° de portable d'une **autre personne** susceptible de venir chercher votre enfant : _____

AUTORISATIONS DE SORTIE DE L'ELEVE

(Les choix ci-dessous devront être respectés tout au long de l'année)
En dehors des situations répertoriées ci-dessous, se reporter au Règlement Intérieur

I Pour TOUS les élèves, dans un cadre pédagogique : accompagné ou non accompagné

J'autorise

Je n'autorise pas

II Dispositions spéciales du mercredi (Interne, DP) :

- Choix du régime du mercredi de l'élève interne :

1) dormira à l'internat le mercredi soir

ne dormira pas à l'internat le mercredi soir et rentrera le jeudi matin à la première heure de cours

(Attention pas de réduction de pension)

2) L'élève quittera l'établissement après le repas du mercredi midi.

L'élève quittera l'établissement avant le repas du mercredi midi (Attention pas de réduction de pension).

2 Pour les Demi-pensionnaires, pas de cours le mercredi après midi, 2 possibilités :

prendra son repas tous les
mercredis

ne prendra pas son repas tous les mercredis
(Attention pas de réduction de pension)

III En cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps :

- Pour les élèves **INTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure effective de cours de la semaine et quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la semaine

J'autorise

Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **DEMI PENSIONNAIRES**, la possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure de cours effective de la journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la journée

J'autorise

Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **EXTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure de cours effective de la demi-journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la demi-journée

J'autorise

Je n'autorise pas

PRECISION : les élèves externes sont tenus de quitter l'établissement sur la pause de midi.

AUTORISATION D'ENTREE SUR LE LYCEE AVEC UN DEUX-ROUES

Seuls les véhicules à deux-roues identifiés pourront pénétrer dans l'enceinte de l'établissement et stationner sur le parking élèves : être à jour au regard des obligations (permis, assurance, ...) et respecter le règlement intérieur (circulation des véhicules, ouverture du portail, ...)

L'élève possède une moto ou un scooter :

Marque :Modèle :Couleur :

N° d'immatriculation :

CANDIDATURES AUX INSTANCES

Mme - Mr - NOM : Prénom :

Représentant de l'enfant : en classe de

souhaite être candidat (e) pour représenter les parents d'élèves au :

Conseil d'Administration
(2 par an)

Conseil Intérieur
(2 par an)

Conseil de classe
(1 par semestre selon les classes)

Possibilité par visio

ne souhaite pas siéger aux différents conseils.

Signature

BOURSES

- **ATTENTION plus de reconduction automatique des bourses. REMPLIR le coupon réponse de la fiche d'information sur la bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole et REFAIRE un dossier complet**

Information :

- Des frais annexes (affranchissement, courrier, photocopies) seront facturés au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2026/2027 : 45 euros

ADHESION AU REGLEMENT INTERIEUR

Nous soussignés,

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Responsables légaux de l'élève :

Nom _____ Prénom _____

Attestons que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts :

- Assurons prévenir l'établissement de tous changements de coordonnées ;

- Assurons prévenir l'établissement de tous changements sur l'état de santé de mon enfant (traitements, opérations...);

Déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur et y adhérer.

A Le

Signatures des parents :

signature de l'élève

AUTORISATION DE DROIT à L'IMAGE

Je soussigné(e), Nom et Prénom du représentant légal :

De l'élève : Nom et Prénom de l'élève : _____ Classe : Term

SAPAT

Autorise l'établissement scolaire **N'autorise pas l'établissement scolaire**

- à photographier, filmer et enregistrer mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques, éducatives, culturelles ou sportives organisées par l'établissement.

J'autorise également **Je n'autorise pas également**

-la diffusion de ces images ou vidéos sur les supports suivants : Site internet de l'établissement, Réseaux sociaux officiels de l'établissement, Affichages et expositions au sein de l'établissement, Presse locale ou académique dans le cadre de la valorisation des activités scolaires (autorisation est accordée à titre gratuit pour l'année scolaire 2026-2027).

Je reconnais avoir été informé(e) que les images ne pourront être utilisées que dans un but pédagogique, éducatif ou informatif, à l'exclusion de toute exploitation commerciale. Je peux retirer mon autorisation à tout moment par demande écrite adressée au chef d'établissement, sous réserve des utilisations déjà réalisées.

Fait à _____ Signature du représentant légal :

Le ____ / ____ / _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

PIECES A RAPPORTER à la Vie Scolaire le vendredi 26 juillet (entre 9h et 14h30, midi 2 compris) lundi 29 et mardi 30 juillet (entre 9h et 15h30, midi 2 compris)

(Tout dossier incomplet annule l'inscription)

- Le présent dossier d'admission (dûment complété) + 1 photo à coller en 1^{ère} page
- La fiche « engagement paiements » avec Un RIB (relevé d'identité bancaire) **du responsable légal 1 àagrafer**
- La fiche médicale d'urgence à compléter + 1 photo à coller

Bulletin d'adhésion ALESA + chèque de 15€ libellé à l'ordre de **ALESA ALPILL'CAMPUS** + Autorisation de sortie oui non

Bulletin d'adhésion ASSOCIATION SPORTIVE + chèque de 15€ libellé à l'ordre de **ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS** + Autorisation de sortie oui non

Possibilité de FORFAIT Double cotisation : 20 euros total sous la forme de **2 chèques** différents de 10 euros à «**ALESA ALPILL'CAMPUS**» Et 10 euros à «**ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS**»

Fiche de renseignement à la Section Sportive Football + chèque de 15€ à l'ordre de **ASSOCIATION SPORTIVE ALPILL'CAMPUS** oui non

Fiche d'information -coupon réponse (Bourse nationale) **A remplir obligatoirement**

Le dossier de bourses oui non

Copie recto verso de la carte nationale d'identité de l'élève

DOCUMENTS QUE VOUS DEVEZ LIRE :

Le règlement intérieur / Cotisations ALESA, AS, Section foot, le calendrier des stages/Le permis à points /Les tarifs de pension et demi-pension

A venir courant juillet : (à consulter sur le site du lycée <https://www.lpa.st-remy.educagri.fr>

- L'organisation de la rentrée scolaire du Mercredi 2 septembre et les fournitures scolaires et trousseau

- Les fournitures scolaires et trousseau